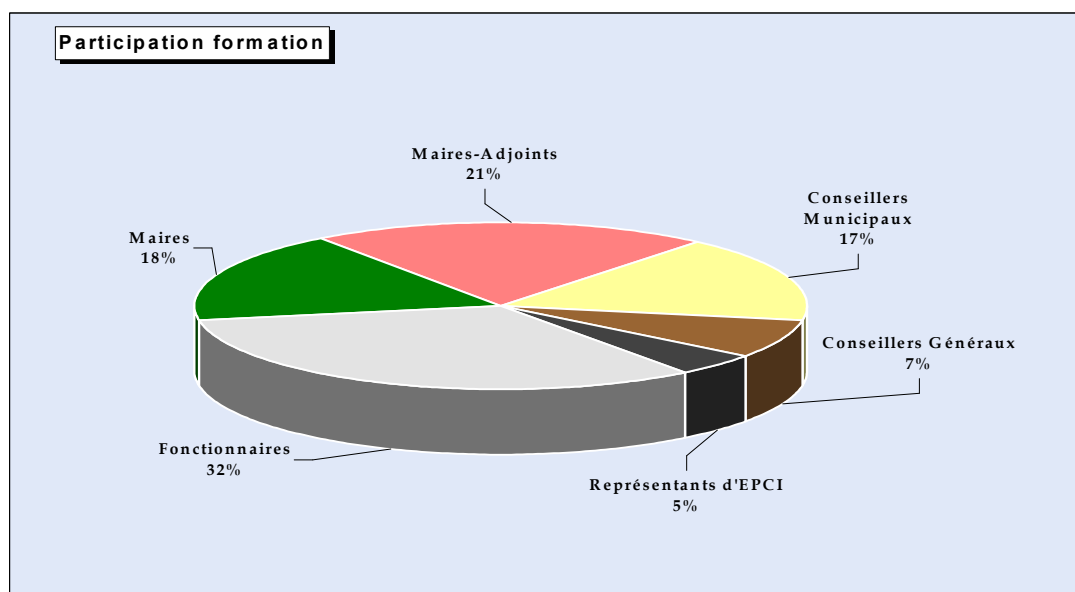


BILAN 1999

I. ACTIVITES DE FORMATION D'ELUS :

Au cours de l'année 1999, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault 44 réunions ou sessions de formation.

Ces actions ont permis de réunir 1 270 participants selon la répartition suivante :



Le nombre de participants reflète le maintien de l'intérêt des élus et de leurs collaborateurs au cours d'une période de milieu de mandat. Ce phénomène avait déjà été observé lors de la mandature 1983/1989 et 1989/1995.

II. ACTIONS REALISEES EN 1999 :

INTITULE	NB DE JOURNEES	NB PARTICIPANTS	INTERVENANTS
FINANCES LOCALES			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi de finances pour 1999 BP M14 ▪ Analyse financière retrospective et prospective dans le cadre de la 2^{ème} moitié du mandat 	12	300	Directeur du CFMEL CLF
ADMINISTRATION COMMUNALE			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les archives communales 	5	70	Archives Départementales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La formation : un investissement pour la collectivité 	2	60	CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention des incendies de forêts 	1	55	Entente interdépartementale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement du conseil municipal 	12	330	Directeur du CFMEL
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Domaine public, domaine privé 	12	455	Directeur du CFMEL
TOTAL	44	1 270	

III. ADHERENTS DU CFMEL :

Les adhérents du CFMEL sont au nombre de 333.

Les EPCI et Communautés de Communes du département sont affiliés au travers de leurs propres adhérents.

Répartition par strates :

<i>Nb Habitants</i>	<i>Nb Adhérents</i>
0 à 499	152
500 à 999	54
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	13
10 000 et +	8
TOTAL	333

IV. BILAN SOCIAL DU CFMEL :

1. Formation continue du personnel du CFMEL :

THEME	DUREE DE LA FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	NOMBRE D'AGENTS BENEFICIAIRES
Formations : FRONTPAGE (création site internet) ; OUTLOOK (Messagerie électronique)	4 jours	MEDIATEC	2 Adjoints administratifs 1 Attaché

2. Préparation aux examens professionnels :

Concours de Rédacteur : 1 agent (1999)

Concours d'Attaché : 1 agent (1999)

3. Activités du Directeur du CFMEL :

- Mise à jour de la 3^{ème} édition du « Guide de la responsabilité du Maire » de l'Association des Maires de France
- Colloque d'Urbanisme – Perpignan
- Participation à un groupement d'intérêt public axé sur la formation des élus de la « communauté des pays d'Agde »
- Animation d'un séminaire « Marchés Publics » (ENACT)
- Novembre 99 : Congrès des Maires

V. ACTIVITES D'INFORMATIONS / CONSEILS / ETUDES / CONTENTIEUX :

1. Activités d'information :

σ Grâce à une permanence téléphonique constante, cette activité permet aux Elus et aux secrétaires d'obtenir les réponses aux questions simples qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes.

Ces questions auxquelles il est répondu immédiatement la plupart du temps nécessitent quelquefois l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Une dizaine de demandes d'informations est traitée par jour impliquant une bonne connaissance de l'actualité juridique.

Les suivis thématiques des questions ainsi que leur provenance géographique ne peuvent être opérés faute de moyens.

σ L'édition du bulletin mensuel « *Espace-info* » par le tri des textes publiés (*jurisprudence, questions parlementaires*) ainsi que par le choix du « *dossier du mois* » vise à donner une information en amont.

2. Activités de conseils-études :

σ Face à une demande exprimée soit à l'occasion d'une demande d'information soit par dossier, nous tentons d'apporter la réponse juridique appropriée à la situation donnée.

Cette activité nécessite un travail d'analyse tant des documents transmis que des textes et de la jurisprudence existant. En général, un échange d'information avec les services communaux et avec d'autres services (*Etat, ...*) s'instaure à cette occasion.

Les récentes acquisitions du CFMEL (*CDRom Jurisprudence, Lois & Décrets, Internet, abonnement à « SVP »*) permettent d'accélérer sensiblement la pertinence et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

Environ 350 conseils-études ont été donnés en 1999.

3. Activités Contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de partenariat important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable (*demi-journées à 2 ou 3 semaines dans des cas extrêmes*).

Les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

23 mémoires ont été rédigés en 1999.



BONNES ELEVES...

« Pour la formation, les AD (Associations Départementales de Maires) les plus dynamiques, selon Mairie 2000 – à qui on ne fera pas dire celles qui flemmardent - , sont celles de Charente-Maritime, d'Indre et Loire, des Pyrénées Atlantiques, de Dordogne et de Meurthe et Moselle.

Et si l'on parle des associations, il faut aussi évoquer le plus ancien centre de formation des élus, en Isère, le CIFODEL, qui a été créé il y a trente-quatre ans ; ainsi que le seul établissement public français opérant dans la formation, un syndicat mixte associant plus de 300 communes et le Conseil Général, le CFMEL dans l'Hérault. »